

UBS (Monaco) S.A.

Succursale de Monaco

au capital de 9.200.000 euros

Siège Social : 2, avenue de Grande-Bretagne - MC 98007 Monaco

Bilan au 31 décembre 2007 (en euros)
(avant affectation des résultats)

ACTIF	2007	2006
Caisse, banques centrales, C.C.P.	46 196 516,29	34 879 919,22
Créances sur les établissements de crédit :	2 068 396 062,38	1 502 683 286,12
. A vue	760 642 466,51	601 969 130,41
. A terme	1 307 753 595,87	900 714 155,71
Opérations avec la clientèle	254 971 596,35	249 842 711,01
Obligations et autres titres à revenu fixe.....	-	0,00
Actions et autres titres à revenu variable.....	-	0,00
Participations et autres titres détenus à long terme	335 795,04	18 597,95
Parts dans les entreprises liées	1 219 980,00	1 174 980,00
Immobilisations incorporelles	215 056,83	201 746,35
Immobilisations corporelles	3 379 048,05	4 085 640,38
Autres actifs.....	16 242 403,01	9 596 688,43
Comptes de régularisation.....	4 209 925,92	5 494 759,71
Total de l'Actif	2 395 166 383,87	1 807 978 329,17
PASSIF	2007	2006
Banques centrales, C.C.P.....		
Dettes envers les établissements de crédit :	301 287 122,04	130 068 666,90
. A vue.....	12 106,45	268 021,62
. A terme.....	301 275 015,59	129 800 645,28
Opérations avec la clientèle :	1 978 078 080,08	1 579 538 037,30
Comptes d'épargne à régime spécial:.....		
. A vue	30 314,14	40 869,87
Autres dettes:.....		
. A vue.....	147 952 656,06	130 039 759,77
. A terme.....	1 830 095 109,88	1 449 457 407,66
Autres passifs	35 434 968,99	27 238 993,79

PASSIF	2007	2006
Comptes de régularisation	3 912 060,78	2 537 113,63
Provisions pour risques et charges.....	4 523 670,60	5 050 208,27
Dettes subordonnées	24 000 000,00	16 000 000,00
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG).....	5 925 788,70	5 176 323,70
Capitaux propres (hors FRBG) :	42 004 692,68	42 368 985,58
. Capital souscrit	9 200 000,00	9 200 000,00
. Réserves	27 420 000,00	27 420 000,00
. Provisions réglementées	373 000,00	375 000,00
. Report à nouveau.....	873 985,58	782 719,03
. Résultat de l'exercice.....	4 137 707,10	4 591 266,55
Total du Passif.....	2 395 166 383,87	1 807 978 329,17

Hors Bilan**2007****2006****ENGAGEMENTS DONNES**

Engagements de financement		
. Reçus d'établissements de crédit	4 000 000,00	12 000 000,00
. En faveur de la clientèle.....	193 464 580,23	111 568 925,38
Engagements de garantie:.....		
. D'ordre d'établissements de crédit	-	-
. D'ordre de la clientèle	51 479 393,29	60 071 269,90
. Reçus d'établissements de crédit	200 307 391,60	201 281 265,00
. Reçus de la clientèle	456 340 075,59	399 227 285,00
Engagements sur titres:.....		
. Autres engagements donnés.....	-	-
. Autres engagements recus	-	-

Compte de résultats 2007 (en euros)

	2007	2006
Produits et charges bancaires		
Intérêts et produits assimilés :.....	98 739 074,09	60 806 416,06
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	86 489 503,68	51 108 648,33
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	12 249 570,41	9 697 767,73
- Intérêts et produits assimilés sur opérations et autres titres à revenu fixe		
Intérêts et charges assimilées :	-87 947 648,38	-52 307 560,64
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	-8 860 257,37	-5 228 417,02

	2007	2006
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-78 187 105,12	-46 482 284,74
- Intérêts et charges assimilées sur dettes subordonnées	-900 285,89	-596 858,88
Revenus des titres à revenu variable.....	57 799,64	843,28
Commissions (produits)	36 093 493,23	32 686 288,92
Commissions (charges)	-2 215 651,10	-1 951 608,10
Gains sur opérations des portefeuilles de négociation	3 180 095,69	3 017 452,43
- Solde en bénéfice des opérations de change	3 180 095,69	3 017 452,43
Autres produits et charges d'exploitation bancaires :.....	456 904,83	374 132,66
- Autres produits	460 906,94	403 818,51
- Autres charges.....	-4 002,11	-29 685,85
Produit net bancaire	48 364 068,00	42 625 964,61
Charges générales d'exploitation.....	-40 534 081,59	-36 032 908,38
- Frais de personnel.....	-30 319 741,70	-28 116 572,46
- Autres frais administratifs	-10 214 339,89	-7 916 335,92
Dotations aux amortissements et provisions.....	-1 226 811,71	-1 167 669,85
sur immobilisations incorporelles et corporelles		
Résultat brut d'exploitation	6 603 174,70	5 425 386,38
Coût du risque :.....	210 230,39	150 573,40
- Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors-bilan	-148 282,05	-765 723,60
- Solde en bénéfice des corrections de valeur sur créances et du hors-bilan.....	358 512,44	916 297,00
Résultat d'exploitation.....	6 813 405,09	5 575 959,78
Gains ou pertes sur actifs immobilisés :.....	45 000,00	30 000,00
- Solde en bénéfice/perte des corrections de valeur sur immobilisations financières	45 000,00	30 000,00
Résultat courant avant impôt.....	6 858 405,09	5 605 959,78
Résultat exceptionnel :.....	95 309,01	892 217,67
- Produits exceptionnels	365 904,17	1 106 932,55
- Charges exceptionnelles.....	-270 595,16	-214 714,88
Impôt sur les bénéfices.....	-2 068 542,00	-2 295 288,00
Excédent des reprises sur les dotations de FRBG et provisions réglementées.....	-747 465,00	388 377,10
Résultat de l'exercice	4 137 707,10	4 591 266,55

Note annexe aux comptes annuels**I. Principes généraux et méthodes**

Les comptes de l'UBS (Monaco) S.A. ont été établis conformément aux dispositions de la loi et des règlements comptables applicables aux établissements de crédit en vigueur au 31 décembre 2007 c'est-à-dire :

- . Continuité d'exploitation ;
- . Permanence des méthodes ;
- . Indépendance des exercices.

Les comptes de l'exercice 2007 sont présentés en euros sous une forme identique à celle de l'exercice précédent. Les documents ont été établis suivant les prescriptions légales et réglementaires.

II. Principes comptables et méthodes d'évaluation**1 Conversion des comptes en devises**

Conformément au règlement n° 89-01 du Comité de la Réglementation Bancaire relatif à la comptabilisation des opérations en monnaies étrangères, les créances, dettes, engagements hors bilan libellés en devises sont convertis en euros au cours du marché des changes à la date de l'arrêté des comptes.

Les prêts et emprunts en devises font l'objet d'une couverture systématique pour neutraliser le risque de change.

Les produits et charges en devises sont comptabilisés au cours au comptant lors de leur passation au Compte de résultat.

Les contrats de change à terme sont estimés aux cours de change à la date de la clôture de l'exercice et concernent des opérations de notre clientèle.

Les options de change sont des opérations conclues de gré à gré pour le compte de notre clientèle.

Les pertes et profits de change résultant des opérations conclues en devises sont inclus dans le Compte de résultat.

Les comptes de position devises figurent dans notre comptabilité à la rubrique des comptes de régularisation. Ces positions techniques ne sont pas reprises dans le bilan.

2 Titres de transaction

Les titres de transaction sont acquis avec une intention de revente dans un délai maximum de 6 mois.

Ils sont évalués à leur prix de marché lors de l'arrêté comptable.

Les variations de valeur sont portées dans le Compte de résultat.

Il n'y a pas de position au 31 décembre 2007.

3 Titres de placement

Le portefeuille de placement constitué d'actions et d'obligations regroupe les titres acquis dans une perspective durable, en vue d'en tirer un revenu direct ou une plus-value.

A la clôture de l'exercice, les titres sont estimés sur la base du dernier cours officiel de l'année.

Par mesure de prudence, les moins-values latentes sont provisionnées valeur par valeur, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Il n'y a pas de position au 31 décembre 2007.

4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres à revenus fixes, acquis en vue d'une détention durable, en principe jusqu'à l'échéance. la banque doit disposer de moyens de financements et de couvertures adéquats.

Ces titres sont enregistrés au prix d'acquisition. Les moins values latentes ne sont pas provisionnées.

Il n'y a pas de position au 31 décembre 2007.

5 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût historique diminués d'une provision pour dépréciation lorsque la situation le justifie.

6 Immobilisations

Les immobilisations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés et des provisions pour dépréciation.

Elles sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation suivant le mode linéaire :

. Immeubles d'exploitation	4%
. Agencements et aménagements	10%
. Mobilier de bureau	10%
. Matériel de bureau	20%
. Matériel de transport	20%
. Matériel informatique et télécommunication	33,33%

Les immobilisations incorporelles (frais de développement informatique) sont amorties au taux de 33,33 %.

7 Créances douteuses et litigieuses

Conformément aux instructions de la Commission Bancaire, les créances sur la clientèle présentant un risque de perte probable sont comptabilisées en créances douteuses.

Les provisions, inscrites en déduction des créances douteuses, sont constituées individuellement en fonction des perspectives de recouvrement.

Au 31 décembre 2007, nos créances douteuses et litigieuses, d'un montant peu élevé, sont provisionnées à hauteur de 88 %.

8 Intérêts et commissions

Les intérêts à payer et à recevoir sont calculés prorata temporis et comptabilisés au Compte de résultat.

Les commissions sont enregistrées dès leur encaissement sauf celles assimilées à des intérêts qui sont comptabilisées également prorata temporis.

9 Engagement de retraite

Les pensions et les retraites sont prises en charge par des organismes spécialisés auxquels sont régulièrement versées les cotisations patronales et salariales.

Les indemnités de fin de carrière découlant de la Convention Collective Monégasque de Travail du Personnel des Banques sont provisionnées à hauteur de 132 000 euros au 31 décembre 2007.

Dans le cadre du changement du régime des retraites des banques intervenu en 1994, (fin durégime CRPB et adhésion à la Caisse Autonome des Retraites), il a été constitué par les Banques de Monaco un Fonds de Garantie.

Notre participation à ce fonds de garantie est provisionnée à 100 %, soit 40 064 euros.

10 Fiscalité

Notre société entre dans le champ d'application de l'Impôt sur les Bénéfices (taux 33,33 %) institué selon l'ordonnance souveraine n° 3.152 du 19 mars 1964.

III. Autres informations sur les postes de bilan

(en milliers d'euros)

1 Immobilisations et Amortissements

(En milliers d'Euro)	Montant brut au 1/01/07	Transferts et mov. de l'exercice	Montant brut au 31/12/07	Amort. au 01/01/07	Dotations aux amort. et prov. de l'exercice	Reprises amortissements et provisions	Valeur résiduelle au 31/12/07
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (frais de développement informatique)	5 054	115	5 169	4 852	102	-	215
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 517	-3 577	12 940	12 432	-2 870	0	3 378
. Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-	-
. Immeubles d'exploitation	3 061	-	3 061	2 256	98	-	707
. Agencements et Installations	6 789	-	6 789	4 760	520	-	1 509
. Matériel informatique	4 900	-3 592	1 308	4 288	-3 612	-	632
. Mobilier de bureau	1 545	-	1 545	1 105	119	-	321
. Matériel de Transport	22	-	22	21	1	-	0
. Matériel de bureau	13	15	28	2	4	-	22
. Oeuvres d'art	187	-	187	-	-	-	187
IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	-	-	-	-	-	-	-

La rubrique «Immeubles d'exploitation» se compose d'un immeuble et de locaux utilisés pour les activités propres de la banque

2 Ventilation selon la durée résiduelle

(hors créances rattachées)

	Durée < 1 mois	Durée 1 à 3 mois	Durée 3 mois à 1 an	Durée 1 à 5 ans	Durée > 5 ans
. Créances sur les établissements de crédit	830 518	400 932	63 699	3 176	-
. Autres concours à la clientèle	55 756	25 659	28 884	11 022	-
. Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-	-
. Dettes envers les établissements de crédit	226 329	31 327	31 526	11 019	-
. Comptes créditeurs de la clientèle	1 360 645	397 550	59 525	3 176	-
. Dettes représentées par un titre : Bons de caisse	-	-	-	-	-
. Dettes subordonnées	-	-	-	-	24 000

3 Opérations avec les entreprises liées

. Dettes envers les établissements de crédit	-
. Dettes envers la clientèle	1 250

4. Participation et autres titres détenus à long terme

Conformément à la recommandation de la lettre d'information BAFI n° 2007-01 les certificats d'association du Fonds de Garantie des dépôts sont désormais enregistrés sous cette rubrique pour 0,32 million d'euros. Ce mécanisme obligatoire prévoit la souscription de certificats d'association ainsi que des appels de cotisations réguliers. L'ensemble était jusqu'à présent enregistré en "autres débiteurs divers" pour 0,32 million d'euros. La lettre précise que le Fonds de Garantie est désormais constitué et que, dès lors, les Certificats d'Association constituent des titres; qu'ainsi ils doivent être reclassés en immobilisation financière; les dépôts restent, quant à eux, comptabilisés en "débiteurs divers".

5 Filiales et participations

- UBS Gestion (Monaco) S.A.M.

2 avenue de Grande-Bretagne Monaco

Part de capital détenue 99,9 %

Capitaux propres 1 178

Société en cours de liquidation

6. Entreprises dont notre établissement est associé indéfiniment responsable

SCI L'Ile Verte (Société Civile Immobilière)

80, boulevard de Cessole - 06100 Nice

SCI Le Magellan (Société Civile Immobilière)

80, boulevard de Cessole - 06100 Nice

7 Actionnariat

Notre banque dispose d'un capital entièrement libéré de 9,2 millions d'euros constitué de 400.000 actions nominatives d'une valeur nominale de 23 euros chacune.

UBS SA Bâle/Zürich détient 99,9 % de notre capital social.

8 Fonds propres

Réserves	Mouvements		
	01/01/07	de l'exercice	31/12/07
Capital	9 200	-	9 200
Réserve légale ou statutaire	920	-	920
Autres réserves	26 500		26 500
Report à nouveau	783	91	874

9 Intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer, inclus dans les postes du bilan

	ACTIF	PASSIF
POSTES DE L'ACTIF :		
. Caisse, Banques centrales, CCP	-	-
. Créances sur les établissements de crédit	9 648	-
. Créances sur la clientèle	1 126	-
. Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
POSTES DU PASSIF :		
. Dettes envers les établissements de crédit	-	1 074
. Comptes créditeurs de la clientèle	-	9 200
. Dettes représentées par un titre	-	-
Total des intérêts inclus dans les postes du bilan	10 774	10 274

10 Comptes de régularisation ACTIF

. Valeurs à rejeter	-
. Comptes d'encaissement	301
. Comptes d'ajustement	641
. Charges constatées d'avance	459
. Produits à recevoir	2 756
. Autres comptes de régularisation	53
	4 210

11 Comptes de régularisation PASSIF

. Produits constatés d'avance	85
. Comptes d'ajustement	564
. Charges à payer	2 508
. Autres comptes de régularisation	755
	3 912

12 Provisions pour risques et charges

. Provisions pour retraite	172
. Provisions pour litiges	3 045
. Provisions pour risques et charges	1 307
	4 524

13 Provisions réglementées

Provisions constituées à raison de 0,50 % du total de l'encours des crédits à moyen et long terme conformément aux dispositions de l'Ordonnance Souveraine n° 9249 du 21 septembre 1988.

373

14 Fonds pour Risques Bancaires Généraux

Ce fonds créé conformément au règlement du C.R.B. n° 90.02 du 23/02/90 est destiné à couvrir les risques généraux de l'activité bancaire.

5 926

15 Dettes subordonnées

Cette rubrique représente un emprunt participatif auprès de notre maison mère UBS SA Bâle/Zurich aux caractéristiques suivantes :

Montant :	16 millions d'euros jusqu'au 27 septembre 2007. Le montant de l'emprunt à été porté à 24 millions à compter du 28 septembre 2007.
Durée :	indéterminée ;
Rémunération :	Libor + 0,75 (fixée semestriellement) ;
Clause :	primé par les éventuels créanciers.

16 Contrevaleur de l'actif et du passif en devises

	Montant de la contrevaleur
Total de l'Actif	1 370 090
Total du Passif	1 369 319

IV. Informations sur le hors-bilan**1 Engagements sur les instruments financiers à terme****Opérations de change à terme**

Euros à recevoir contre devises à livrer	243 155
Devises à recevoir contre euros à livrer	243 194
Devises à recevoir contre devises à livrer	310 366
Devises à livrer contre devises à recevoir	310 336

Opérations sur instruments financiers à terme et produits dérivés

Opération de notre clientèle	216 152
Contrepartie bancaire des opérations de la clientèle	216 152

Concernant ces opérations, UBS (Monaco) S.A. n'intervient sur les marchés qu'en qualité d'intermédiaire et uniquement pour le compte de sa clientèle, les opérations étant systématiquement adossées auprès d'une contrepartie bancaire.

2 Engagements donnés concernant les entreprises liées

Aucun engagement en cours au 31 décembre 2007.

3 Engagements reçus

Engagements de financement reçus d'établissement de crédit	4 000
Engagements de garantie reçus d'établissements	200 307
Engagements de garantie reçus de la clientèle	456 340

Conformément, à l'avis émis par la Commission Bancaire, dans le cadre de sa mission de contrôle effectuée en 2002, UBS (Monaco) S.A. a mentionné au niveau du hors bilan au 31 décembre 2007, les engagements de garantie reçus de la clientèle en contrepartie des financements octroyés.

**V. Informations sur le compte de résultat
(en milliers d'euros)**

1 Charges relatives aux dettes subordonnées

Le montant des intérêts payées sur l'emprunt participatif
pour l'exercice 2007 s'élève à 900

après application des taux suivants :

1 ^{er} semestre :	4,5831 % sur 16 millions d'euros
3 ^{ème} semestre :	5,04938 % sur 16 millions d'euros
4 ^{ème} semestre :	5,04938 % sur 16 millions d'euros 5,47625 % sur 8 millions d'euros

2 Titres à revenu variable Néant

3 Commissions

	Charges	Produits
Etablissements de crédit	10	0
Clientèle	317	622
Titres	1 534	34 234
Opérations de Hors Bilan	97	632
Prestations de services	258	605
Totaux	2 216	36 093

4 Frais de personnel

. Salaires, gratifications, indemnités et autres avantages	17 075
. Jetons de présence	100
. Indemnités de fonction d'administrateur	8 015
. Charges de retraite	2 345
. Caisses sociales monégasques et Assedic	2 140
. Autres assurances	515
. Fonds sociaux	130
	30 320

5 Solde en profit des corrections de valeur sur créances et hors bilan (coût du risque)

	Perte	Profit
. Dotation aux provisions pour créances douteuses sur la clientèle	51	-
. Pertes sur créances de la clientèle	2	
. Dotations/reprises aux provisions pour risques et charges	96	348
. Reprises de provisions sur la clientèle	-	11
. Récupérations sur créances amorties	210	-
Solde en profit	359	359

VI. Autres informations

1 Contrôle interne

Conformément au règlement du C.R.B.F. n° 97.02, nous avons adressé au Secrétariat Général de la Commission Bancaire un rapport annuel sur l'exercice du contrôle interne (article 42) et un autre rapport annuel sur la mesure et la surveillance des risques (article 43).

2 Effectif

Au 31 décembre 2007, l'effectif se compose de 161 personnes comprenant 98 cadres et 63 employés ou gradés.

3 Proposition d'affectation des résultats de l'exercice (en milliers d'euros)

. Bénéfice de l'exercice	4 138
. Report à nouveau	874
	5 012
. Report à nouveau	5 012
	5 012

4 Résultats des 5 derniers exercices (en milliers d'euros)

	2003	2004	2005	2006	2007
Bénéfice net	2 136	3 148	3 605	4 591	4 138

5 Ratios prudentiels obligatoires

a) Ratio européen de solvabilité

Le ratio de solvabilité mesure le rapport entre les fonds propres de la Banque et les engagements pondérés en fonction du risque de solvabilité des bénéficiaires.

Le ratio de solvabilité d' UBS (Monaco) S.A. s'établit au 31 décembre 2007 à 10,03 % alors que le minimum imposé aux banques par le règlement 91.05 du Comité de la Réglementation Bancaire est fixé à 8%.

b) Coefficient de liquidité

La liquidité à 1 mois par rapport aux exigibilités à 1 mois ressort au 31 décembre 2007 à 139 %.

L'obligation minimale est fixée à 100%.

c) Coefficient de fonds propres et de ressources permanentes

Conformément à l'arrêté du 28 juin 2007 abrogeant le règlement du CRB n° 86-17 qui imposait de respecter en permanence un rapport d'au moins 60% entre les ressources à long terme en euros et leurs emplois de même nature, notre établissement ne calcule plus ce ratio.

Rapport Général

Exercice 2007

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions légales en vigueur, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente, qui nous a été confiée par décision de l'assemblée générale ordinaire du 12 mai 2005 pour les exercices 2005, 2006 et 2007.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés par votre Conseil d'Administration, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

* Le total du bilan s'élève à 2 395 166 383,87 euros

* Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice après impôt de 4 137 707,10 euros

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la réglementation bancaire. Elle nous a conduit à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2007, le bilan au 31 décembre 2007, le compte de résultat de l'exercice et l'annexe, clos à cette date.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que nos travaux soient planifiés et réalisés de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants, des principales estimations retenues par la direction de la société, des informations contenues dans les états financiers, de l'appréciation des principes comptables utilisés ainsi que la vérification de la présentation d'ensemble de ces éléments.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2007, soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2007 et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Monte-Carlo, le 7 mars 2008.

Frank Morel.

Roland Melan.

Commissaire
aux Comptes

Commissaire
aux Comptes

—
Rapport de gestion

Le rapport de gestion peut être obtenu sur simple demande au siège social de notre établissement à l'adresse suivante :

UBS (Monaco) S.A.
Secrétariat de direction
2, avenue de Grande-Bretagne
B.P. 189
MC 98007 MONACO Cédex